



Les cahiers de la Vie Fédérale

Année 2010 - Mai 2010

N° 35

SOMMAIRE

• Page 1 :

Edito

• Page 2 :

Luttes dans les associations, établissements, services

• Page 3 :

Luttes nationales

• Page 4 :

Les campagnes, Syndicalisation et création de bases nouvelles

• Page 5 :

Influence et résultats des élections professionnelles

• Page 6 :

Vie de nos organisations

• Page 7 :

La communication

• Page 8 :

Le calendrier

SPECIAL ACTION SOCIALE

Notre Commission Exécutive du 19 mars 2010 a décidé de proposer, chaque trimestre, un numéro spécial Action Sociale des « Cahiers de la Vie Fédérale ».

Ce « Cahier de la Vie Fédérale » trimestriel se veut être le reflet de l'activité des syndicats, des Commissions Action Sociale des U.S.D., et, plus largement, de notre Union Fédérale.

Faites «remonter» à la Fédération toutes vos informations et photos, mieux proposez des articles ou des thèmes d'articles, des dossiers...

N'hésitez pas à faire part de vos critiques, remarques et suggestions. Nous tenterons d'en tenir compte.

Bonne lecture !



LUTTES DANS LES ASSOCIATIONS, LES ETABLISSEMENTS ET LES SERVICES

Depuis le début de l'année, de nombreuses luttes se déroulent, dans notre secteur de l'action sociale et médico-sociale. Elles sont souvent victorieuses, car elles rassemblent les salariés dans l'action. Nous en avons sélectionné quelques-unes significatives.

UDAF (*union départementale des associations familiales*)
du Puy de Dôme (63)
*CC 66, services de protection judiciaire des majeurs protégés,
services de tutelles.*

Depuis plus de 60 jours, à l'appel des syndicats CGT et CFDT, les personnels sont mobilisés contre les suppressions de postes, la casse des services, la souffrance au travail, les normes et charges de travail, le licenciement d'un cadre de direction.

AVIPTH (*association
vauclusienne d'insertion
professionnelle des travailleurs
handicapés*) -
CAP EMPLOI (84)

Lutte contre les 5 licenciements, suite au désengagement financier du Conseil Général du Vaucluse.

Emmaüs 75 (CC 51)

Lutte fortement médiatisée des salariés et compagnons concernant leurs conditions de travail et d'existence, demande d'application du Code du Travail, notamment par le droit syndical.

SAMU Social (75) (Groupement d'Intérêt public (G.I.P.))

Lutte victorieuse, prolongée de la fin mars à la deuxième quinzaine d'avril : ouverture de négociations sur l'augmentation des salaires, l'obtention de primes, dont : risque, suractivité, pénibilité, nuit, week-end, mais aussi paiement des heures supplémentaires, exercice du droit syndical, demande d'application d'une Convention collective, mise en place d'un CHS-CT.

**A.R.S. (54) (accueil et réinsertion
sociale) Accords CHRS (centres
d'hébergement et de réinsertion sociale)**

Lutte victorieuse concernant l'organisation du temps de travail : horaires, remise en cause des 35 heures, JNT(journées non travaillées).

**Centre Educatif et Professionnel (C.E.P.)
de Saint Papoul
(Etablissement de l'ANRAS-association nationale de
recherche et d'action sociale) - CC 66**

Lutte victorieuse concernant les licenciements de 4 salariés.

**APOGEI 94 (Association Parentale
d'Organisation et de Gestion
d'Établissements pour personnes
handicapées mentales du Val-de-Marne) -
CC 66**

230 Salariés mobilisés le 1^{er} avril 2010 (soit plus de 40 % du personnel dans l'action) devant le siège de l'APOGEI 94 à Créteil pour exprimer leurs revendications.

Nouvelle mobilisation, le 27 avril 2010, pour porter les cahiers de revendications des 17 établissements du Val de Marne.

**Sauvegarde
de l'Enfance
(82)
CC 66**

Lutte contre les atteintes aux droits syndicaux et contre les licenciements.

**Le Point du Jour (32)
Accords CHRS***

Les services de cette association comportent : le 115, l'accueil de jour et l'hébergement d'urgence. Ils souffrent d'un manque de financement et risquent de disparaître.

* Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

LUTTES NATIONALES

♦ **CCNT du 15 mars 1966**

Le 15 mars 2010 : la journée nationale d'actions dans les établissements, les services, les associations et les départements, pour le 44^{ème} anniversaire de la CC66, a été un succès :

- 12 000 salariés dans l'action,
- Des centaines d'initiatives recensées dans 52 départements : AG, signatures de pétitions, débrayages, interpellation des employeurs, pique-nique, gâteau d'anniversaire, rencontres avec les élus politiques : députés, sénateurs, conseillers généraux, mais aussi audience en préfecture, à la DDASS, conférences de presse, etc.
- Près d'un millier de pétitions signées.
- Création de 4 nouvelles bases,
- Plus de 50 nouvelles adhésions à la C.G.T...

Un dossier nommé : « relevé des actions dans les établissements, les services, les associations, les départements et les régions », un montage « power-point » diaporama sur cette journée, ainsi qu'un dossier de presse sont disponibles sur le site fédéral, dans les pages réservées aux syndicats.

Le triptyque (dépliant) « convention collective 66 : se rassembler pour la défendre et l'améliorer » est disponible. Un premier tirage de 40 000 exemplaires permet, dès maintenant, une première diffusion dans les établissements et services. Ce dépliant, qui sera diffusé, à terme, à 100 000 exemplaires, doit favoriser le débat avec les salariés. Dans le même temps, n'hésitez pas à proposer la pétition CGT qui est toujours d'actualité, et qui a recueilli 52 000 signatures (au 14 avril 2010).

D'autres initiatives, s'inscrivant dans les enjeux revendicatifs interprofessionnels sur « emploi, salaire, retraite, service public » ont eu lieu :

- Le 20 avril 2010 : journée d'initiatives sur les lieux de travail.
- Le 1^{er} mai : journée revendicative, manifestations, sur le territoire.

♦ **Gratification des stagiaires étudiants en travail social**

Lutte des étudiants en travail social pour l'obtention de la gratification, en lien avec les associations professionnelles (ANAS, FNEJE, ONES, CESF), et les centres de formation de travailleurs sociaux (GNI et AFORTS).

♦ « **Pas de bébés à la consigne** »

Lutte des personnels de la petite enfance face aux projets gouvernementaux

Le collectif « Pas de bébé à la consigne » décrète l'alerte générale pour la petite enfance. Il a appelé à plusieurs journées de mobilisation : le 11 mars (8000 à Paris) et le 8 avril (10 000). Dans son collimateur, la réforme de l'offre d'accueil de la petite enfance. Un projet de décret gouvernemental prévoit la possibilité d'augmenter les capacités d'accueil des crèches et réduit le nombre de personnels qualifiés. Ce décret se traduit par une possible augmentation du nombre d'enfants par encadrant.

Aujourd'hui, on compte un adulte pour 5 bébés ou un adulte pour 8 enfants, s'ils sont en âge de marcher. Le décret permettra aux crèches d'accueillir jusqu'à 20 % d'enfants en plus, de façon ponctuelle. Le collectif, dont fait partie notre Fédération, s'insurge contre ce décret « Les bébés ne sont pas des sardines, pas de bébés à la consigne ! ». Pour ces professionnels de la petite enfance, leurs métiers sont bien en danger. Ils ne veulent être contraints à « faire de l'élevage », mais bien de proposer une offre personnalisée et professionnelle de l'accueil des tout-petits.

Rappelons que notre Fédération organise certains salariés de la petite enfance, notamment des crèches, jardins d'enfants et haltes garderies gérées par des employeurs associatifs relevant du secteur privé non lucratif (économie sociale), et appliquant les conventions collectives suivantes :

- Convention collective de la Croix Rouge Française
- Convention collective du 31 octobre 1951 (FEHAP)
- Convention collective du 15 mars 1966

♦ **Centres de Rééducation Professionnelle (CRP)**

Lutte des personnels des Centres de Rééducation Professionnelle (CRP) pour la défense de l'insertion sociale et professionnelle des travailleurs handicapés, qui s'avère être sérieusement menacée.

Une journée nationale d'action est prévue le 6 mai 2010 avec un rassemblement devant le Ministère à Paris. Un tract et une pétition sont à la disposition des syndicats...

LES CAMPAGNES

Campagne nationale pour être bien au travail « comment aimerions-nous travailler ? Parlons-en !

voir les « cahiers de la vie fédérale » Avril 2010 n°34.

Campagne de diffusion du dépliant et de déploiement dans les établissements, les services, les départements et les régions

« Convention Collective 66 : se rassembler pour la défendre et l'améliorer ».

Pétition à signer.



MARCHANDISATION DU SECTEUR SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL. REPONSE AUX BESOINS DES USAGERS ET DES SALARIES.

La loi « hôpital, patients, santé et territoires » (HPST) a des conséquences pour l'action sociale et médico-sociale. Comme dans le Santé, elle renforce la marchandisation du secteur. C'est pourquoi la **Région Générale des Politiques Publiques (R.G.P.P.)** et la **réforme des collectivités locales**, celle-ci va accentuer le transfert de charge de l'état et de l'Assurance Maladie vers les collectivités locales, par conséquent, vers les citoyens contribuables.

La « gouvernance » des Agences Régionales de Santé (A.R.S.) introduit une procédure d'appel à projet « à travers la commission de sélection d'appel à projets » - portant ainsi le rôle vers l'économie marchande. Avec le mode de « gouvernance » anti-démocratique des A.R.S., aucune place réelle et équilibrée n'est laissée aux représentants des usagers, aux représentants des associations professionnelles et aux représentants des organisations syndicales de salariés.

Ajoutons aussi les « outils modernes » qui sont les C.P.C.M. (les comités pluriprofessionnels d'objectifs et de moyens), les G.C.S.M.S. (les groupements de coopération sociale et médico-sociale), la mise en place des pôles dans les associations, la mutualisation des moyens et le « co-financement » - le « co-financement » - la convergence territoriale, la gouvernance associative, le renforcement des programmes des directions générales et la G.P.S.C. (la gestion pluriprofessionnelle des emplois et des compétences) qui sont permissifs de la « mise des usagers bien obligés les frais de ces « réformes » dans la reprise à leurs besoins, qui ont été du secteur public ou des associations gestionnaires ayant missions de service public. Les salariés voient la variable d'ajustement afin d'évaluer le coût du travail, pour cela sont exigées la flexibilité, la polyvalence, le glissement de tâches. Les conditions de travail sont déplorables, dans beaucoup d'endroits, et le contenu professionnel se dégrade fortement, un peu partout...

Cette loi HPST change aussi totalement les procédures d'autorisation, d'habilitation, de financement et d'évaluation de nos établissements. Elle a un impact sur nos pratiques professionnelles, le sens du travail éducatif et social, et elle démantèle nos garanties collectives.

La Convention Collective Nationale du Travail du 15 mars 1966 c'est :

- 224 000 salariés (45 % de la Branche)
- 62 % dans le secteur du handicap
- 1 % dans le handicap et la protection de l'enfance en France
- 65 % sont de femmes

Les emplois éducatifs, sociaux d'insertion, d'enseignement et de formation dominent dans le secteur : 138 300 salariés - 54 % des emplois de la convention - 35 % au niveau national, dont :

- 35 900 éducateurs spécialisés
- 27 600 aides médico-psychologiques
- 15 400 moniteurs éducateurs
- 6 307 établissements (53 % de la Branche).

UNITE
Unité des salariés et unité des organisations syndicales
L'unité syndicale est recherchée partout.

- au niveau national, dans le cadre de la Commission Nationale Paritaire de Négociation,
- dans les départements, dans les établissements, les services, au sein des associations.

Avec les organisations syndicales, le rassemblement et la mobilisation des salariés sont nécessaires pour garantir leurs revendications. La C.C. 66 empêche le respect et la mise des propositions, y compris en inter-syndical.

À disposition, une pétition CGT pour la défense et l'amélioration de la CC66 : <http://www.santo.cgt.fr/>

ADHÉREZ À LA CGT

Nom : _____
Prénom : _____
Qualification / service : _____

à retourner au Syndicat CGT de votre établissement

**CONVENTION COLLECTIVE 66
SE RASSEMBLER
POUR LA DÉFENDRE
ET L'AMÉLIORER**

SYNDICALISATION ET CREATION DE BASES NOUVELLES

- ◆ Création d'un syndicat CGT au SAMU Social (75), en début d'année. Lutte prolongée des salariés soutenue par la CGT et SUD en mars/avril.
- ◆ Création d'un syndicat CGT à l'Institut des déficients sensoriels de Châtellerault (86), lors de la journée nationale d'action du 15 mars.
- ◆ 2 syndiqués supplémentaires en janvier 2010 au syndicat CGT des PEP (Pupilles de l'Enseignement Public) du Cher (18).
- ◆ Institut Médico Educatif de Sologne (Nançay et Neuvy / Barengon) = 12 syndiqués sur 99 salariés. La CGT est seule présente sur cet établissement. Les PEP 18, c'est 750 salariés sur 25 établissements !
- ◆ 3 syndiqués à l'ANAIS dans la Sarthe (72) en mars 2010.

Influence et résultats des élections professionnelles

Au cours de ces derniers mois, la CGT a renforcé son influence dans plusieurs établissements. Elle progresse et, souvent, gagne la majorité. Voici, depuis le début de l'année, quelques résultats significatifs enregistrés :

Hôtel Social 93 (Association Emmaüs) Seine Saint Denis Ile de France

Electeurs inscrits dans 2 collèges (employés et cadres et agents de maîtrise assimilés) : 121 ; suffrages exprimés : 85 ; 3 organisations syndicales présentes. La CGT, SUD et la CFE-CGC ont présenté des listes (dans le 2^{ème} collège).

Organisations syndicales	Suffrages exprimés			%
	Employés	Cadres assimilés	Total	
CGT	44	4	48	56,47 %
SUD	18	4	22	25,88 %
CFE-CGC		15	15	65,22 %

Pour les titulaires, la CGT a 4 élus sur 6 (1 pour SUD, 1 pour CFE-CGC) et 3 sur 6 en suppléants (2 pour SUD, 1 pour CFE-CGC).

Centre Tréméac Nantes 44 Loire-Atlantique (Pays de la Loire)

Elections de la délégation unique du personnel (DUP) : la CGT est la seule organisation syndicale présente dans cet établissement de 74 salariés :

3 collèges : ouvriers/employés, techniciens/agents de maîtrise, cadres, 58 votants, 93 % des suffrages exprimés et 73 % des électeurs inscrits.

D'autres résultats nous sont parvenus et confirment la progression de la CGT notamment à l'ARASS (association régionale pour la réalisation d'actions sociales) à l'ADAPEI 35 (association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés d'Ille et Vilaine) en Ille-et-Vilaine (35), à l'association ARS (Accueil et Réinsertion Sociale) en Meurthe et Moselle (54).

Fondation Jacques Chirac - 19 Corrèze (Limousin)

Sur les 7 établissements de la Fondation, la CGT a réussi à présenter des listes dans 3 établissements pour les élections aux Comités d'Entreprise (C.E.) et aux délégués du personnel (D.P.).

La CFDT n'a présenté qu'une seule liste dans un seul établissement : elle n'a aucun élu.

La CGT remporte tous les sièges à pourvoir :

- Au Centre d'Accueil de Peyrelevade,
- A la Maison d'Accueil Spécialisé (MAS) « les Tamaris » à Sornac,
- Au RAVS du Pays de Corrèze,
- A la Maison d'Accueil Spécialisé (MAS) « la Plantade » à Bort-les-Orgues.

ADAPEI 12

(association départementale des amis et parents d'enfants et adultes handicapés mentaux d'Aveyron)

Résultats des élections au Comité d'Entreprise (C.E.) du 25 mars 2010 : Très forte progression de la CGT (+ 15,58 %) qui prend la majorité au C.E. : 3 élus titulaires (sur 5) et 2 suppléants (sur 5) issus des établissements suivants : ESAT de Capdenac, IME de Gransac, MAS de Baraqueville, ESAT Martiel et IME de Millau.

VIE DE NOS ORGANISATIONS

Vie des syndicats

◆ *Congrès constitutif du syndicat CGT Mosaique de Strasbourg (67-Alsace)*

Un syndicat regroupant les bases action sociale de l'agglomération strasbourgeoise s'est constitué en ce début d'année. Nous y reviendrons dans un prochain numéro ! ...

◆ *Congrès constitutif du syndicat CGT de l'ARAHM (67-Alsace)*

Le syndicat CGT de l'Association Régionale d'Aide aux Handicapés Moteurs vient de tenir son congrès constitutif : plate-forme revendicative, vote des statuts, élection d'une Commission Exécutive ...

◆ *Syndicat CGT de l'ARIFTS (44 et 49 Pays de la Loire)*

L'ARIFTS (Association régionale des Instituts de Formation en Travail Social) s'est constituée par la fusion de 3 associations de formation des Pays de la Loire, depuis septembre 2009 : l'IFRAMES, le CFEJE et l'ENSO. Deux établissements à Angers (49), 3 à Nantes (44). Au 1^{er} septembre 2010 administrativement : un établissement nantais, un établissement angevin. Avril 2013 : construction et regroupement dans un seul site à

Nantes : le P.O.N.A.N.T.S..

L'ARIFTS comprend 130 salariés.

Création d'un syndicat CGT de l'ARIFTS en avril 2009 = 34 syndiqués sur 130 salariés. Présence sur tous les établissements et les différents services, mais 24 syndiqués sur les établissements nantais.

Elections des IRP (*instances représentatives du personnel*) avec mandats séparés : 27 sièges à pourvoir (titulaires et suppléants) avec le CHS-CT :

- 23 sièges pour la C.G.T., dont 8 sur 10 au comité d'entreprise (C.E.),
- 4 sièges pour la CFDT (1 siège titulaire+ 1 siège suppléant au C.E, 2 sièges Délégués du Personnel (D.P.) sur un seul établissement.

Activité syndicale importante, depuis avril 2009, consacrée à l'harmonisation entre les établissements avec des pratiques et des accords différents voire très différents : 1 CE/mois, 1 rencontre NAO/mois, 1 rencontre « accord de substitution »/mois, une rencontre de tous les élus : CE DP CHS-CT par mois. □

Vie des commissions « Action Sociale »

◆ *Commission de l'USD de l'Isère (38 - Rhône-Alpes) :*

La CAS 38 a réalisé un tract de 4 pages de belle facture tant dans sa présentation que dans son contenu. Plusieurs C.A.S. s'en sont d'ailleurs inspirés pour leur matériel... Un exemple à suivre...

◆ *Commission de l'USD de la Sarthe (72- Pays de la Loire) :*

La Commission Action Sociale a été réactivée il y a quelques temps. Elle se réunit régulièrement. La C.A.S. a déployé une grande activité, notamment pour la défense et l'amélioration de la CC 66 : manifestation au Mans en février 2009 (plus de 700 personnes), rencontre débat le 15 mars (150 participants) Elle s'est beaucoup renforcée avec des syndicats constitués à l'Horizon, à l'ITEP des Aubrys à Champagné, à l'APAJH, aux PEP... Une manifestation pour la défense des CC est prévue le 10 mai au Mans.

◆ *Commission de l'USD de la Saône et Loire (71 - Bourgogne) :*

La CAS 71 connaît un grand dynamisme : renforcement, déploiement, rencontre débat, participation aux initiatives et actions régionales ou nationales... et ce, en quelques mois.

◆ *Réunion régionale « Action Sociale » Bretagne :*

Cette réunion avait été organisée à Saint Briec (22), le 5 mars 2010 par la Coordination Régionale CGT Santé et Action Sociale, en lien avec les 4 U.S.D. (Cotes d'Armor 22, Finistère 29, Ille-et-Vilaine 35 et Morbihan 56) et les 2 camarades de la CE de l'UFAS travaillant sur la région. Une cinquantaine de participants sont venus des 4 départements.

Le matin, un point a été fait sur les négociations dans les conventions collectives (66 et 51 notamment), les restructurations à l'œuvre dans le secteur et les mobilisations en cours, discussion suivie d'un débat interactif. L'après-midi a été consacré à la mise en place des A.R.S. et à l'impact de la loi H.P.S.T. sur le secteur social et médico-social...



La communication joue un rôle essentiel dans l'activité de nos syndicats. Certains syndicats, dans différents départements et régions, ont créés et développent différents supports, notamment des journaux et des sites internet. A titre d'exemples, voici différentes expériences menées...

Vous pouvez également nous faire part de votre expérience en contactant l'U.F.A.S. ufas@sante.cgt.fr. ou com@sante.cgt.fr. Nous compléterons ainsi régulièrement cette rubrique...



Les journaux

Le syndicat C.G.T. Montjoie :

L'association Montjoie emploie plusieurs centaines de salariés dans la Sarthe (72), l'Orne (61), l'Indre et Loire (37) et la Manche (50).

Son activité se développe dans la protection de l'enfance, les salariés sont régis par la CC 66.

Le Syndicat CGT fait paraître chaque mois, dans un format pratique et une présentation très soignée, son journal de 8 pages à destination des salariés. Le contenu du journal est très fourni en informations et compte-rendu, les pages centrales sont consacrées chaque mois à un dossier.



Le syndicat C.G.T. de l'A.R.S. à Nancy en Meurthe et Moselle (54) :

L'association Accueil et Réinsertion Sociale (A.R.S.) de Nancy gère des établissements et services pour personnes en difficultés sociales. Les salariés sont couverts par les Accords C.H.R.S.

Le syndicat CGT fait paraître, depuis plusieurs années, un organe d'informations en direction des salariés.



Le syndicat C.G.T. de l'A.S.E. (Aide Sociale à l'Enfance) de Paris (75) :

Il organise les salariés travaillant dans les établissements et agences de la DASES de la Ville de Paris, couverts par les Titres III (fonction publique territoriale) et titre IV (fonction publique hospitalière).

Le journal paraît 2 ou 3 fois par an.



Le syndicat C.G.T. de l'A.R.T.S. de Besançon (25) :

Le journal du syndicat CGT de l'Institut Régional du Travail Social (IRTS) de Besançon paraît épisodiquement. Le syndicat s'est également doté d'un site internet (voir ci-contre).



les sites Internet

◆ Le syndicat CGT de l'ADAPEI des Pyrénées-Atlantiques :

<http://cgtadapei64.hautetfort.com/>

◆ Le syndicat C.G.T de l'ARTS de Besançon (25) :

<http://www.cgt-irts.freemove.fr/>

◆ Le syndicat C.G.T. de l'A.A.S.E.A de l'Aube (10) :

<http://www.cgtaasea.fr.tc/>

◆ Le syndicat C.G.T. des Papillons Blancs du Haut Rhin (68) :

<http://cgt.pb68.free.fr/>

◆ L'U.S.D. du Loiret (45) :

<http://cgtusdl.new.fr/>

◆ Le syndicat C.G.T. de Ty Yann dans le Finistère (29) :

<http://perso.orange.fr/cgtyyann/accueil.htm>

◆ le Syndicat Havrais de l'Action Sociale SHAS-CGT (76) :

<http://blog.ifrance.com/shascgt>

◆ le syndicat C.G.T. de la Ligue Havraise :

<http://cgtliguehavraise.over-blog.com/>

◆ les syndicats de l'action sociale Sambre/Avesnois (U.L. CGT de Maubeuge 59) regroupent les syndicats suivants : Papillons Blancs, Château de la Huda, A.F.E.J.I., Foyer « le Fennec ».

<http://lefenneccgt.unblog.fr/>

◆ Le syndicat CGT de l'UDAF 63 :

<http://www.udaf63.unblog.fr/>



Le calendrier



◆ **9 avril** : Rencontre-débat publique sur la lutte de la CC 66 (négociations, mobilisations, contexte...) à Morsang sur Orge (91) à l'invitation des syndicats CGT de l'APAJH 91, des PEP 91, des Papillons Blancs et de la Commission Action Sociale de l'USD de l'Essonne.

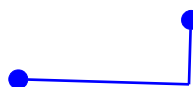
◆ **16 avril** : Rencontre-débat publique sur la lutte de la CC 66 (négociations, mobilisations, contexte...) à Châlon-sur-Saône, à l'invitation de la Commission Action Sociale de l'USD de Saône et Loire 71.

◆ **19 avril** : Commission Paritaire de Branche (UNIFED).

◆ **20 avril** : Journée d'action nationale unitaire et de déploiement pour préparer un grand 1^{er} mai revendicatif.

◆ **21 avril** : Réunion des élus et mandatés de la Fondation d'Auteuil, en vue de la mise en place d'une Coordination Syndicale CGT des Établissements de la Fondation.

◆ **27 et 28 avril** : Réunion de la Commission Exécutive de l'U.F.A.S.



◆ **1^{er} mai** : journée de convergence revendicative de grande ampleur « emploi, salaires, retraite » avec manifestations sur le territoire.

◆ **5 et 6 mai** : Commission Exécutive Fédérale.

◆ **5 mai** : intersyndicale CC 51.

◆ **6 mai** : journée nationale d'action des C.R.P. et rassemblement devant le Ministère à Bercy ; Journée de grève de la petite enfance et manifestations régionales.

◆ **10 mai** : réunion de l'intersyndicale CC 66.

◆ **11 mai** : Commission Mixte Paritaire CC 66.

◆ **12 mai** : Commission Paritaire de Branche (UNIFED).

◆ **18 mai** : Rencontre des USD et régions.

◆ **20 mai** : Réunion Action Sociale USD santé et action sociale de Seine et Marne (77).

◆ **25 et 26 mai** : Rencontres nationales de la psychiatrie.

◆ **29 mai** : manifestation parents et professionnels pour la défense du secteur de la petite enfance.



◆ **1^{er} juin** : Commission Mixte Paritaire CC 66.

◆ **1^{er} et 2 juin** : Collectif Action Sociale Publique à Montreuil.

◆ **3 juin** : Commission Action Sociale de l'USD du Rhône (69).

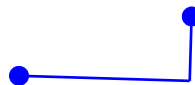
◆ **4 juin** : Collectif Prévention Spécialisée à Montreuil.

◆ **11 et 12 juin** : Comité National Fédéral.

◆ **Mi-juin** : Journée nationale d'actions décentralisées.

◆ **23 juin** : Commission Exécutive de l'UFAS

◆ **24 juin** : Journée d'Etude GCSMS



◆ **13 juillet** : Commission Mixte Paritaire CC 66.